



ZONE URBAINE

- zone U1 : BATTIENCIEN
- zone U2 : BATTI RECENT
- zone U3 : HANFAU, uniquement extension

ZONE AGRICOLE

- zone A : AGRICOLE
- zone AP : AGRICOLE PATRIMONIAL VALLEE et SECTEUR INONDABLE

ZONE NATURELLE

- Nh : Habitat isolé et/ou soumis à risque
- N : NATURELLE
- NL : EQUIPEMENTS COMMUNAUX sports/loisirs
- Nj : PRESENTATION ARRIERE JARDINS
- Np : SITE PATRIMONIAL VALLEE

ZONES A RISQUE D'EFFONDREMENT LIES A LA PRESENCE DE CAVITES SOUTERRAINES

http://www.mmr.gouv.fr/philosophie_pedagogique/naturelle_et_de_la_gestion_de_la_population/Risque_cavitaire_et_tectonique/Risques_naturels_risques_familiaux_et_socio-economiques

Indicats avérés localisés

- Indico : Carrière souterraines
- Indicok : origine karstique
- Indicokn : origine non karstique

Indicats avérés NON localisés précisément

- Indico : origine karstique

ZONES SOUMISES A RISQUE D'INONDATION

- zone soumise à risque d'inondation par débordement de cours d'eau Lié majeur du Secteur
- zone soumise à risque d'inondation par ruissellement

EMPLACEMENT RESERVE

- ER1 : mise en valeur du site des grands Rients et liaison piétonne - commune

- EBC : Espace boisé Classé au titre du L.113-1 du Code de l'Urbanisme

ELEMENTS A PRESERVER - CF annexe du REGLEMENT ECRIT

- Arbres à préserver au titre du L151-23 du Code de l'Urbanisme
- Eléments bâtis à préserver au titre du L151-19 du Code de l'Urbanisme
- Murs-sources à préserver au titre du L151-23 du Code de l'Urbanisme
- Puits à préserver au titre du L151-23 du Code de l'Urbanisme
- Passoires à Gué et ou passerelles à préserver
- chemins écartés à préserver

DEPARTEMENT DE L'EURE

Commune de GAUDREVILLE LA RIVIERE

Plan Local d'Urbanisme

3.1 - PLAN DE ZONAGE - Ech. 1:5000

Projet de PLU

PLU

Code de l'Urbanisme

Similaire

Code de l'Urbanisme

Code de l'Urbanisme

Code de l'Urbanisme

Code de l'Urbanisme